

Contrat de location de matériel de sonorisation
ENTRE LES SOUSSIGNÉS,
Nom & Prénom loueur,.....
ET

LaBoutikBeatBazaar

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT:

1 - Nature et date d'effet du contrat :

Le loueur met à disposition du locataire, un matériel de sonorisation de marque
MHB46 / Technics / Behringer / Xone
à titre onéreux et à compter du.....

2 - État du matériel de sonorisation

Lors de la remise du matériel de sonorisation et lors de sa restitution, un procès-verbal de l'état du matériel de sonorisation sera établi entre le locataire et le loueur.

Le matériel de sonorisation devra être restitué dans le même état que lors de sa mise à disposition au locataire.

Toutes les détériorations sur le matériel de sonorisation constatées sur le PV de sortie seront à la charge du locataire.

3 - Prix de la location du matériel Total Rack de sonorisation

Les parties s'entendent sur un prix de location 408.33 euros HT les 24H
(calendaires) auquel se rajouteront le montant de la TVA (20%), soit un prix TTC de :490 €

4 – Règlement des factures

Les factures seront automatiquement réglé sur site LaBoutikBeatBazaar ou en personne

5 - Durée et restitution du matériel de sonorisation

Le contrat est à durée déterminée (24H ou plus jours calendaires).

6 - Autres éléments et accessoires

- Frais d'entretien du matériel de sonorisation,
- Impôts et taxes liés au matériel de sonorisation,
- L'assurance du matériel de sonorisation.

La sous-location du matériel de sonorisation par le locataire à un tiers est exclue.

7 - Clause en cas de litige

Les parties conviennent expressément que tout litige pouvant naître de l'exécution du présent contrat relèvera de la compétence du tribunal de commerce d'Aix en Provence

Fait en deux exemplaires originaux remis à chacune des parties,

A , le

Le locataire :

signature précédée de la mention manuscrite

bon pour accord

Le loueur : LaBoutikBeatBazaar

signature précédée de la mention manuscrite

bon pour accord

